

Guermantes

Bulletin d'informations municipales



DECEMBRE 2015

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Site internet : www.guermantes.info

ÉDITO

La France a été particulièrement touchée en cette fin d'année. Les attentats du 13 novembre nous ont tous atteints, non seulement parce que nous connaissons tous quelqu'un qui avait un ami, un cousin, un collègue, un enfant, ... au Bataclan ou à la terrasse d'un café parisien du 11^{ème} arrondissement, mais aussi parce que ce sont les valeurs mêmes de la République qui ont été attaquées : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Une des façons de réagir à cette barbarie est de continuer à vivre sans courber l'échine. Nous nous attachons à maintenir les événements guermantais tout en veillant à la sécurité de nos administrés : 2^{ème} marché de Noël de la Gondoire (cette année à Conches), traditionnel déjeuner de Noël de nos anciens (le 12 décembre prochain à 12h à l'Espace Marcel Proust), spectacle et goûter de Noël pour nos enfants le dimanche 13 à la Grange. D'autres échéances rythmeront les derniers dimanches de l'année : les élections régionales des 6 et 13 décembre. Face à l'évolution complexe de l'architecture territoriale de notre région, des évolutions des intercommunalités, il est important que les Franciliens s'expriment et choisissent leurs représentants au sein de l'assemblée régionale. Nous vous attendons nombreux.

Malgré le peu de subventions obtenues, 2015 fut quand même une année bien remplie pour notre village. Nous avons créé un nouvel accès à notre cimetière, commencé les travaux de reprises de tombes laissées à l'abandon, supprimé la chicane sur la RD 35 en venant de Bussy en la remplaçant par deux coussins berlinois, rénové les murs de l'Espace Marcel Proust. Les travaux de réhabilitation de la voirie de l'allée du Nid de Grive et d'une partie des trottoirs de la rue Blanche Hottinguer ont été réalisés.

Nous avons innové dans les domaines de la culture et des loisirs, en accueillant pour la première fois « Frisson Baroque », en vous présentant une pièce de théâtre, une conférence sur Charles Péguy, en mutualisant des événements tels que le marché de Noël, le nettoyage de printemps et les Journées Européennes du Patrimoine.

Le froid a commencé à recouvrir Guermantes et ses alentours annonçant le début de l'hiver et les fêtes de fin d'année. Le conseil municipal et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous des moments paisibles et heureux en famille ou entre amis et un excellent Noël !

Denis Marchand



Message à l'attention de nos « aînés » qui ont réservé un **colis gourmand de Noël** : ils sont attendus en mairie le vendredi 4 décembre de 14h à 18h ou le samedi 5 décembre de 9h à 12h par des membres du CCAS qui auront le plaisir de leur remettre ce cadeau.



Durant les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

Prochain ramassage des encombrants : lundi 28 décembre



ALERTE ATTENTAT

Numéros utiles

- ⇒ Cellule d'Information du Public de la Préfecture de Police : 0800 40 60 05
- ⇒ Information pour les familles à l'étranger : +33 (0)1 45 50 34 60
- ⇒ Appel à témoins : 197

Recueillement à Guermantes

Devant la mairie lundi 16 novembre à midi, après avoir écouté un très court mais très émouvant discours de M. Denis Marchand, Guermantais, élu et personnel communal ont observé ensemble une minute de silence en hommage aux victimes des attentats. Chacun a été invité à allumer une petite bougie déposée ensuite au bord des fenêtres de la mairie.



ÉLECTIONS RÉGIONALES



A Guermantes, le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h (salle des mariages en mairie). Une **pièce d'identité est indispensable** pour voter.

6 et 13 décembre

Les Français voteront pour élire les conseillers régionaux de la France métropolitaine, de la Guadeloupe et de la Réunion, ainsi que les conseillers des assemblées de Corse, Guyane et Martinique. Pour l'Île de France 13 listes ont été déposées. Pour le département de Seine et Marne chacune de ces 13 listes comporte 25 noms.

La durée du mandat des conseillers régionaux élus en décembre 2015 est réduite de neuf mois afin que les élections régionales suivantes puissent être organisées en mars 2021.



Spectacle et goûter de Noël des enfants

Nous vous attendons avec vos enfants le **dimanche 13 décembre à 15h** à la Grange de Conches sur Gondoire pour assister à un spectacle musical (présenté au festival d'Avignon) : « **La fée Sidonie et les secrets d'Ondine** ». Comme chaque année, à l'issue de ce spectacle, un goûter sera offert aux petits et aux grands.



INTERCO

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a élu lundi 23 novembre, en séance publique, ses 11 vice-présidents (parmi les membres de son Bureau Communautaire dont font également partie Mme C. Brunel - Bussy St Georges, M. P. Guichard - Bussy St Martin, M. J. Tassin - Gouvernes, M. Denis Marchand - Guermantes, M. J. Augustin - Lagny sur Marne, M. J-M. Jacquemin - Lesches, M. J-M. Barat - Jablines) :

1	P. Munier	Chanteloup en Brie	Personnel et finances
2	C. Robache	Montevrain	Mutualisation
3	S. Vouriot	St Thibault des Vignes	Transport
4	R. Harlé	Pomponne	Numérique
5	L. Delpech	Dampmart	Eau et Assainissement
6	E. Lagouge	Collégien	Culture et Musique
7	F. Nion	Conches sur Gondoire	Sécurité et Prévention
8	L. Simon	Chalifert	Politique de la ville
9	P. Maillard	Jossigny	Environnement et Agriculture
10	P. Leroy	Carnetin	Développement Économique
11	T. Guillemet	Thorigny sur Mame	Transition Énergétique et DD

ainsi que les représentants des communes au sein d'organismes internes (commissions) et externes (syndicats). Voici les représentants de Guermantes :

Denis Marchand	⇒ Appel d'offres
	⇒ Délégation de Services Publics
	⇒ Assainissement
	⇒ Transports
	⇒ SIAM
	⇒ SIT
Annie Viard	⇒ CNAS
	⇒ Suivi du programme d'action du PPEANP
Gérard Leux	⇒ Habitat
	⇒ SIETREM
Pierre Pommier	⇒ Ordures Ménagères
Jean-Philippe Raffoux	⇒ SIETREM
Jacques Courpotin	⇒ SIT
	⇒ Seine et Mame Numérique
	⇒ SIETREM
Michèle Gastaud	⇒ SIAEP
	⇒ Office de Tourisme de Marne et Gondoire

RÉGIONALES (suite)

Dès le 1^{er} janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en **13 régions métropolitaines** créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Compétences des régions :

- ⇒ Développement économique Gestion des fonds européens,
- ⇒ Formation professionnelle, apprentissage et coordination des politiques des acteurs de l'emploi, Lycées,
- ⇒ Environnement.

Compétences partagées avec le département :

- ⇒ Tourisme,
- ⇒ Culture,
- ⇒ Sport.

VIE LOCALE

SIVOM

Voici la nouvelle adresse de messagerie électronique du SIVOM :



contact@sivom77600.com

AGENDA

Nous avons le plaisir de joindre à ce bulletin l'agenda de poche 2016. Nous remercions les entreprises partenaires grâce auxquelles il a pu être réalisé et vous proposons ci-dessous quelques rendez-vous à noter pour 2016.



Cérémonie de remise des médailles du travail
Accueil des nouveaux habitants

Assemblée Générale en souvenir d'Estelle



Festival « Frisson Baroque »
à l'Espace Marcel Proust

Loto des Anciens Combattants
à l'Espace Marcel Proust



Concert de musique ancienne du Conservatoire de musique de Conches - Chanteloup à l'EMP

Conférence sur F. Sagan
à l'Espace Marcel Proust



Bourse miniature « A la recherche des Autos Perdues » à l'Espace Marcel Proust

Nettoyage de printemps
avec Gouvernes



Portes ouvertes « La Tête et les Mains »

Pièces de Théâtre « Les belles sœurs »
à l'Espace Marcel Proust



Chasse aux œufs de Pâques

Troc et Puces



Concert « Tous en chœur » du Conservatoire de musique de Conches - Chanteloup à l'EMP

Marathon de Marne et Gondoire



Fête du Tennis Club de Guermantes

Forum des Associations



Exposition de peintures et sculptures de Guermantes à l'Espace Marcel Proust

Bourse miniature « A la recherche des Autos Perdues » à l'Espace Marcel Proust



2 nouveaux commerces à Guermantes

Mi-novembre, HEXAGONE, boutique de prêt à porter, a ouvert ses portes. Et depuis le 1^{er} décembre, c'est une épicerie de proximité, à l'enseigne COCCI, qui accueille les Guermantais. Les deux magasins sont situés rue de la Madeleine. Nous leur souhaitons la bienvenue.

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

PRÉSENTS : Denis Marchand, Nathalie Billy, Jacques Courpotin, Michèle Gastaud, Annie Luttenauer, Arame Konate, Gérard Leux, Jean Philippe Raffoux, Thanh Huong Tran.

ABSENTS EXCUSÉS : Annie Viard qui a donné pouvoir à Denis Marchand, Pierre Pommier qui a donné pouvoir à Nathalie Billy, Patricia Roman qui a donné pouvoir à Jacques Courpotin, Guy Jelensperger qui a donné pouvoir à Véronique Fontaine, Véronique Fontaine (arrivée en cours de séance à 20h10), Michel Poyac.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :
à l'unanimité **DÉCIDE** d'attribuer les subventions comme suit : La Boule Guermantaise 450 € ; Petits Princes 100 €

à l'unanimité **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec la société M2O.*
à l'unanimité **AUTORISE** le maire à signer cette convention et les documents y afférent.*

APPROUVE les termes de la convention d'occupation temporaire d'un terrain avec l'EPAMARNE, **AUTORISE** le maire à signer ladite convention et les documents y afférent et **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

VU l'arrêté préfectoral qui fixe la nouvelle composition du Conseil Communautaire à compter du 20 septembre 2015 **DÉSIGNE** Denis Marchand Titulaire et Annie Viard Suppléante, Conseillers Communautaires à Marne et Gondoire.

**M2O : Le télé-relevé des compteurs d'eau est un système innovant fondé sur la lecture et la transmission automatique des index de consommation vers un système informatique centralisé. Il utilise une technologie avancée couplant la radio et Internet. Chaque compteur est équipé d'un enregistreur, qui analyse en permanence les index et les transmet par ondes radio à une passerelle chargée de relayer ces informations vers un centre de traitement du Service des Eaux. La passerelle reçoit, stocke et retransmet par GPRS les informations reçues des enregistreurs environnants. Sa localisation répond à des conditions précises dont l'installation d'une ou deux antennes sur un toit et le raccordement à un point électrique.*

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2015

PRÉSENTS : Denis Marchand, Nathalie Billy, Jacques Courpotin, Michèle Gastaud, Annie Luttenauer, Arame Konate, Gérard Leux, Pierre Pommier, Patricia Roman, Thanh Huong Tran, Annie Viard.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Philippe Raffoux qui a donné pouvoir à Pierre Pommier, Véronique Fontaine, Guy Jelensperger, Michel Poyac.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :
à l'unanimité **DÉCIDE** d'attribuer 200 € à l'association la tête et les mains.

à l'unanimité **DÉCIDE** de louer la salle 19 à Cécilia Fornezzo, professeur de théâtre, pour un montant trimestriel de 100 € à compter de 2015, **DIT** que les dates et horaires d'occupation sont définis par convention.

à l'unanimité **AUTORISE** la reprise de l'assiette foncière dans le domaine communal de la rue des pies vagabondes, la rue du docteur Louis René, de l'accotement nord de l'avenue des deux châteaux, **HABILITE** Monsieur le Maire pour la signature de l'acte notarié et tous les documents s'y rapportant.

à l'unanimité **APPROUVE** le maintien de la Communauté d'agglomération dans ses limites actuelles comme le prévoit le schéma départemental de coopération intercommunale de Seine et Marne.

à l'unanimité **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le rapport de mutualisation des services.

à l'unanimité **EMET UN AVIS FAVORABLE** à l'adhésion de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne.

Après approbation, les procès verbaux des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie et sur le site.

ENVIRONNEMENT

INFO DU SIETREM



Après les fêtes, que faire de nos déchets ?

Les fêtes de fin d'année approchent, voici comment évacuer vos déchets :

Les nappes en papier, gobelets, assiettes en carton et autres vaisselles jetables, ainsi que les papiers cadeaux, cotillons et autres accessoires festifs doivent être déposés dans votre **bac d'ordures ménagères**.

Les sapins ne sont pas à présenter aux collectes d'ordures ménagères ni aux encombrants mais à apporter en **déchetterie** (déchets verts). Néanmoins, les petits sapins de moins de 1,5 m de hauteur, dont le tronc mesuré à la base ne dépasse pas environ 10 cm de diamètre, peuvent faire l'objet d'un enlèvement aux ordures ménagères, sous réserve de leur conditionnement en sacs adaptés.



Les consignes de tri ne changent pas :

Les emballages en carton sont à déposer dans le bac de tri jaune s'ils peuvent y tenir. Seul le contenu du bac jaune sera collecté lors de la collecte sélective. Les déchets présentés en dehors du bac ne pourront être collectés. Les grands emballages doivent être amenés en déchetterie ou présentés avec les encombrants.

RAPPEL des horaires d'hiver des 3 déchetteries :

Du 1er octobre au 31 mars	Chanteloup en Brie Croissy Beaubourg	Noisiel	Chelles St-Thibault
Lundi & Mercredi	9h00 - 13h30	13h00-17h00	
Mardi, Jeudi & Vendredi	13h00 - 17h00	9h00-13h30	9h00-17h00
Samedi	9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00		
Dimanche	9h00 - 13h00		9h00 - 13h00

Entretien des trottoirs par les riverains

Extrait de l'arrêté communal N°01-2009

Article 1^{er} : Les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer les trottoirs devant leur propriété afin d'assurer la sûreté et la commodité du passage des piétons.

Article 2 : En temps de chutes de feuilles, les propriétaires ou locataires sont tenus de dégager les trottoirs qui sont encombrés. Il est interdit de jeter les feuilles sur les espaces publics, notamment sur la chaussée ou dans le caniveau. Elles seront ramassées par le riverain et évacuées selon la réglementation existante (ramassage des déchets végétaux ou apport à la déchetterie).

Article 3 : En temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige ou racler le trottoir en dégagant celui-ci autant que possible. La neige sera mise en tas de façon à ne pas gêner les piétons. En aucun cas, la neige ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Article 4 : En temps de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler la glace, et de répandre du sel, du sable ou de la sciure sur le trottoir afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons. En aucun cas, la glace ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

TRAVAUX

Le nouvel accès au cimetière a été emprunté pour la première fois lors de la cérémonie du 11 novembre. L'entrée s'effectue désormais par un grand portail situé rue Chevret. La commission travaux en a profité pour créer une place PMR (Personne à Mobilité Réduite). Dans le même temps, les premières reprises de tombes abandonnées ont commencé ; nous continuerons sur 2016 et 2017.



À l'entrée de Guermantes, côté Bussy, la chicane n'existe plus enfin ! Le Conseil Municipal a obtenu l'autorisation de l'ART pour qu'elle soit remplacée par des coussins berlinois.



La voirie de l'Allée du Nid de Grive et une partie des trottoirs de la rue Blanche Hottinguer ont été entièrement repensés et rénovés.



Suite au vol des câbles des candélabres cet été, l'éclairage du chemin du Bouleau Carreau sera remis en service prochainement.

REPORTAGE

Ce 11 novembre, comme chaque année, notre association a rendu hommage aux morts pour la France de nos trois communes. A Guermantes, M. Denis Marchand a accueilli la première des cérémonies commémoratives. Ce fut l'occasion d'inaugurer la nouvelle entrée du cimetière terminée depuis quelques jours. Cette entrée plus spacieuse donnant directement sur le parking permet un accueil plus aisé des participants, des maires et des élus venus honorer la mémoire de nos disparus.

Puis, c'est à Conches-sur-Gondaire que se sont poursuivies les cérémonies. M. Nion, maire, n'a pas manqué de remercier de leur présence les nombreux enfants accompagnés de leurs parents. Cette présence des plus jeunes qui n'ont pas hésité à entonner la Marseillaise, montre que la relève est assurée pour perpétuer le devoir de mémoire.

Puis M. Nion a donné lecture d'une carte postale écrite par un soldat du 31^{ème} régiment d'infanterie en poste au Château de Conches en 1918. Ce témoignage d'époque adressé à sa fiancée (?) et à sa famille a ajouté à l'émotion du moment.

A Gouvernes, cinq musiciens de la fanfare Tutti Quanti de Marne et Gondaire (sous la direction de Giuseppe Francomano) ont donné un caractère encore plus solennel au recueillement.

S'appuyant sur l'initiative de Conches-sur-Gondaire lors des cérémonies du 8 mai, notre association espère perpétuer ce type d'intervention lors de chaque cérémonie dans le cimetière de la dernière commune du circuit.

Avant de rejoindre la salle pour le pot de l'amitié, M. Tassin a donné lecture de la lettre du ministre des Anciens Combattants.

En remerciement de leur présence dans les trois cimetières, l'association a accueilli les participants pour un cocktail de l'amitié.

M. Tassin n'a pas manqué de remercier l'association pour



CULTURE

Conférence sur « Charles Péguy »

45 personnes étaient présentes à l'Espace Marcel Proust pour la première conférence de Josée Yonnet qui a su captiver son auditoire et le transporter dans le monde de Charles Péguy et de ses contemporains.

Josée Yonnet vous donne rendez-vous le 15 mars pour une prochaine conférence sur Françoise Sagan.



Que fait le gouvernement pour les jeunes ?

Il leur dédie un site avec un panel d'informations sur les loisirs, la santé, les transports, la citoyenneté, les études et les formations ...



Rendez-vous sur www.jeunes.gouv.fr

l'organisation de cette commémoration.

L'association, quant à elle, remercie les participants et élus venus nombreux et qui, pour la plupart, ont suivi les cérémonies dans chaque cimetière.

NB : Remis au goût du jour, le Bleuet de France* sera désormais proposé lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. La recette de cette quête permettra à l'association de poursuivre son action. Un grand Merci à Tous.

Michel Charpenel



* L'Œuvre Nationale du Bleuet de France est une œuvre caritative héritière de la Première Guerre mondiale venant en aide aux anciens combattants, victimes de Guerre...